

Note de Marie- Nadine Prager



le cercle de la licra
réfléchir les droits de l'homme



Marie-Nadine Prager est vice-présidente du Think tank EuroCité

« La gauche doit renouer avec son héritage laïc »

Parmi les conséquences immédiates de l'assassinat au journal Charlie Hebdo, le sentiment le plus frappant reste le choc de la disparition d'hommes et de femmes qui furent autant de symboles du tournant culturel liée à l'idéologie libertaire de la fin des années 60, qu'ils en aient été les acteurs, comme Cabu ou Wolinski, ou les continuateurs, tel Charb. Cet assassinat marque ainsi la disparition de personnalités éminentes, héritiers et témoins d'une époque dont l'événement vient de surcroît sonner le glas. Dans la disparition de cette génération, c'est bien de la fin d'un monde où la liberté absolue était érigée en valeur suprême et le rejet des institutions en méthode politique sceptique qu'il s'agit.

Cet événement nous invite donc à une réflexion sur les conflits de valeurs¹ qui sont apparus ces dernières années dans nos démocraties occidentales, avec ce que certains identifient comme un "retour du religieux"². Le problème, que l'on croyait refoulé en occident, de la sacralisation de certaines représentations³ ressurgit sous la forme de dessins satiriques du prophète Mahomet, mettant en lumière la fragilité du combat pour la liberté de conscience et pour le primat de la raison, qui apparaissaient pourtant comme autant de fondements de la démocratie, et peut-être tout particulièrement de la République française⁴. Il faut cependant souligner que l'Europe tout entière, et en cela elle est une exception mondiale (le cas des Etats-Unis est tout à fait spécifique), demeure marquée par le phénomène de sécularisation.

La liberté de pensée est posée comme condition du pluralisme et de la coopération démocratique, fondée sur la capacité de chacun à reconnaître le principe que l'argument d'autrui a autant de valeur que le sien propre⁵. Cette réflexion s'inscrit ainsi du point de vue d'une gauche qui aspire à l'émancipation de l'individu, dans le cadre laïque conforme à la définition de la laïcité que donna Jean Jaurès à la tribune de la chambre des députés le 21 janvier 1910 dans le cadre d'un débat sur la querelle des manuels scolaires, soit cinq ans après la loi de séparation: la laïcité comme "l'acte de foi dans l'efficacité morale et sociale de la raison, dans la valeur d'une personne humaine raisonnable et éduicable"⁶.

¹ On peut y voir une des conséquences du phénomène que Max Weber a nommé « polythéisme des valeurs » et dont le lien consubstantiel à la perception de la modernité comme "désenchantement" doit être souligné. Le désenchantement doit être entendu de manière polysémique à la fois comme suppression des contenus théologiques ou magiques qui recouvraient les institutions ou les formations sociales, leur conférant leur aura particulière et les légitimant, et comme indiquant le rapport désabusé au monde social qu'induit une telle perte.

² Peter L. Berger (Dir.). *Le réenchantement du monde*. Paris, Bayard, 2001

³ On renverra sur la question de l'iconoclasme en Occident aux travaux d'Alain Besançon. *L'Image interdite. Une histoire intellectuelle de l'iconoclasme*. Paris, Bayard. 1994 et de Régis Debray. *Vie et mort de l'image : Une histoire du regard en Occident*. Paris, Gallimard, 1995. Ces deux ouvrages montrent que le problème de l'image traverse toute forme de sacré.

⁴ Claude Nicolet. *L'idée républicaine en France*. Gallimard. Nicolet montre bien à travers la figure des « idéologues » Destutt de Tracy ou Cabanis, la part que l'idée républicaine doit aux médecins matérialistes et libres penseurs qui furent les vrais héritiers des D'Holbach ou Helvetius.

⁵ La logique argumentative et dialogique de la coexistence des religions dans l'espace public est soulignée par Habermas dans *Entre naturalisme et religion*. Habermas engage une réflexion sur la « post-sécularisation » qui correspond à la forme politique de l'éthique de la discussion adaptée au phénomène sociologique du retour du religieux.

⁶ On peut ainsi dire que notre modèle de laïcité correspond historiquement à une conception "Jaurès-Briandiste", que l'on peut schématiquement opposer d'une part à une position "Clémenciste", pour laquelle la neutralité de l'Etat relève davantage d'une revendication d'ignorance du fait religieux, et d'autre part à une logique anglo-saxonne prenant ses sources chez Locke, au sein de laquelle la religion conserve une spécificité en tant que manifestation d'une liberté individuelle. Locke préconisait ainsi de sérieuses restrictions à l'exercice de la religion catholique. Il y a de fait une forme d'évaluation de l'utilité sociale de la liberté d'exercice d'un culte en fonction du potentiel de dangerosité politique de ce culte pour le régime de tolérance.

La difficulté de la gauche française à faire face au phénomène religieux

Face à la grande complexité des questions que pose au politique ces nouvelles formes de religiosité dans le monde occidental, il semble que la gauche, profondément tiraillée, ne soit pas en capacité de tenir des discours clairs, et d'agir conformément à ses valeurs. Le religieux est une langue étrangère pour la gauche française, c'est un phénomène qu'elle comprend mal, tant la tradition d'anticléricalisme est ancrée dans ses gènes⁷. De fait, elle ne parvient pas à prendre en compte l'importance sociale de la religion dans sa dimension anthropologique de quête de sens.

Olivier Roy souligne que le "retour du religieux" en occident est mal compris⁸. En Europe, il ne s'agit pas d'un regain quantitatif des pratiques religieuses, même musulmanes, mais d'une hausse de leur visibilité, et de l'apparition de formes fondamentalistes, similaires au fondamentalisme évangélique américain. Il s'agit aussi d'un changement qualitatif avec un engagement individualiste, très mobile, faiblement institutionnalisé, anti-intellectuel peu soucieux d'élaboration théologique, et revendiquant souvent l'appartenance à une communauté de croyants. Cette nouvelle forme très moderne de religiosité ne cadre pas avec le combat traditionnel de la laïcité en France, affrontement de l'Etat et de l'Eglise catholique.

La gauche est gênée car le contexte dans lequel ces questions sont posées aujourd'hui est un cadre où le libéralisme a triomphé et le politique est affaibli. Marcel Gauchet montre qu'en France tout particulièrement, le modèle politique qu'incarne la République a été sublimé en tant que projet de l'autonomie, contre l'hétéronomie du religieux⁹ – Il faut entendre par ce terme le refus d'une Loi imposée de l'extérieur, et non produite de l'intérieur, ce qui est en effet le fondement même de la démocratie¹⁰. La victoire dans ce combat a entraîné *de facto* une chute du sacré inhérent au politique, et presque une perte de son objet. On peut ainsi considérer qu'à l'issue de la vague de libéralisation qu'a connue l'occident dans les années 1970-80, le rôle de l'Etat a changé, devenant un Etat neutre, face à un pluralisme social auto-organisé en de multiples sous-systèmes¹¹ parmi lesquels l'Etat n'émerge plus que comme un système soumis à des résistances croissantes et organisant son propre domaine qui s'incarne dans l'Administration.

⁷ Voir l'article de Philippe Boutry « la gauche et la religion » dans *Histoire des gauches en France. Vol 1. P. 317-341 Paris, 2005*, la Découverte.

⁸ Olivier Roy. *La laïcité face à l'islam. Paris, Stock, 2005*.

⁹ Marcel Gauchet, *La religion dans la démocratie*. Paris, Gallimard, 1998.

¹⁰ Plus fondamentalement, cette distinction autonomie/hétéronomie est solidaire de tout le projet des Lumières comme en témoigne la transversalité de ce problème dans l'oeuvre de Kant. Ce dernier distingue fondamentalement l'autonomie de la volonté, bonne et liée à la recherche de la loi morale, de l'hétéronomie des phénomènes naturels qui imposent une série causale et déterminent ces phénomènes. L'autonomie est la condition de la liberté et de la responsabilité individuelle contre l'hétéronomie des lois de la nature. On comprend bien qu'étendre cette exclusion à d'autres formes d'hétéronomie d'origine historique ou sociale telles que la religion, ou l'empire de la coutume, n'est qu'un prolongement de ce geste séparateur des déterminations naturelles. L'Homme libre est celui qui se détermine en fonction de l'identification de son devoir qui correspond à une Loi morale universellement valable.

¹¹ Niklas Luhmann. *Systèmes sociaux : Esquisse d'une théorie générale*. Presses de l'Université de Laval, 2011. Luhmann prend acte de la multiplicité des systèmes sociaux et théorise l'incapacité du politique à réguler verticalement d'autres systèmes qui répondent à des modes de développement auto-référentiels et opaques.

La notion de gouvernance évince alors la verticalité et l'autorité que recouvrait celle de gouvernement. Le politique n'a donc plus comme tâche essentielle que la gestion des revendications, parmi lesquelles les revendications "communautaires". Au-delà, sa capacité de gestion des revendications est devenue sa principale source de légitimité. On constate ainsi tout à fait trivialement lorsque l'on observe les pratiques de terrain que les hommes et femmes politiques locaux de tous bords et de toutes convictions accordent une place considérable à la représentation des communautés religieuses dans la mesure où elles sont nécessaires à leurs intérêts politiques¹².

Au-delà de ce rappel d'une forme de cynisme et de complaisance, il convient de ne pas oublier l'importance d'autres motivations tout à fait authentiques et légitimes, comme le souci de tolérance, l'idée d'une politique de reconnaissance comme mode de compensation d'une culpabilité coloniale, mais aussi la prise en compte du fait que le modèle de laïcité français est, par nature, un modèle libéral dont l'objet n'est pas de combattre la religion, mais de mettre en place un cadre juridique d'articulation entre la neutralité de l'espace public et la liberté individuelle¹³.

Rendre possible un renouveau de la laïcité

Le constat est donc préoccupant car la laïcité semble se vider de son contenu pour ne demeurer qu'une référence formelle définie négativement comme gouvernance du religieux au sein de l'espace public. Il est crucial pour la gauche de retrouver le sens positif du principe de laïcité, tant cette valeur est inscrite dans son ADN. On ne peut ainsi qu'être frappé de ne pas avoir vraiment entendu d'arguments de fond pour expliquer le bien-fondé du "droit au blasphème" en démocratie. On n'entend plus défendre le plaisir de l'irrespect, le respect n'étant souvent que le masque d'un relativisme moral abusif. Il faut donc rappeler justement que l'irrespect, en particulier envers une religion, n'est pas l'agression, mais simplement la nécessité démocratique d'exercer son droit à la critique de tout type d'institution et de pouvoir. Il est plus que jamais nécessaire pourtant de ramener le religieux à sa place. Il est plus que jamais nécessaire de rappeler que son champ est celui de la croyance, de l'espérance, et non celui du savoir et de la vérité universalisable de la science. En outre, il semble vital aujourd'hui d'intégrer l'Islam dans l'espace religieux occidental, ce qui a pour conséquence de l'aborder sur le même plan que les autres religions occidentales, avec les mêmes principes sans exception, sans passe-droit, mais sans désavantage. Le défi est de ne pas renoncer à tenir le même discours émancipateur aux musulmans, car ce dernier n'est justement pas une forme de rejet ou de paternalisme, mais un outil d'intégration. Il ne s'agit pas de prolonger la violence coloniale par l'imposition forcée de modes de pensée qui seraient propres à l'Occident, mais au contraire de reconnaître une égalité intégrale en proposant à tous, quelle que soit sa provenance, un idéal d'émancipation par la raison qui est seul vecteur d'universalité.

¹² Gilles Kepel fait une bonne description de cette réalité dans *Quatre-vingt-treize*, Paris, Gallimard, 2012.

¹³ Jean Baubérot, *Histoire de la laïcité en France*, Paris, PUF, 2012.

Néanmoins, pour que ce discours là ne soit effectivement pas une nouvelle forme de bien-pensance qui cacherait une nouvelle arme de domination, il faut que le politique retrouve l'efficacité de son action en faveur de l'égalité des citoyens. L'enjeu est donc d'assurer effectivement l'égalité dans toutes ses formes. Et si l'on ne peut en France pluraliser les politiques publiques et les différencier en fonction d'appartenances communautaires, rien n'empêche de considérer une pluralité des sphères de justice impliquant des critères adaptés d'égalité en fonction de différences de situation appréciables. Ainsi, l'égalité territoriale qui implique de lutter contre les phénomènes de relégation géographique, l'égalité d'accès aux opportunités économiques et l'égalité d'accès à la participation et à la représentation politique¹⁴ sont autant de sphères où les modalités de distribution des biens réels ou symboliques peuvent s'effectuer sur des critères spécifiques¹⁵.

L'égalité démocratique n'est pas seulement une égalité de droits rattachés à la personne, ce qui s'insérerait dans une vision très individualiste et libérale du politique, elle se constitue dans le cadre de la rencontre entre l'exigence d'autonomie des individus et leur nécessaire adhésion à une collectivité politique fondée sur l'isonomie¹⁶, c'est à dire l'égalité de traitement par la loi pour chaque citoyen sans laquelle il n'existe plus de démocratie digne de l'idéal dont l'Europe demeure porteuse au regard du monde.

Une des caractéristiques majeures de cette culture moderne européenne demeure donc la distinction du citoyen et du croyant. Si le droit de croire ou de ne pas croire est inclus dans la définition de la citoyenneté, elle ne constitue pas un droit de dérogation à la loi commune.

Il ne faut ainsi pas craindre le conflit idéologique et la dispute des valeurs en démocratie. La reconnaissance d'un espace politique commun n'implique pas que les politiques adoptent une neutralité axiologique qui demeure le propre du savant. La neutralité que suppose la laïcité n'est ni le relativisme ni la confusion. L'héritage des Lumières n'est pas simplement le masque de la domination ou une opinion surannée, il demeure un réservoir de valeurs seules susceptibles d'assurer à tous nos concitoyens la libre détermination de leur conscience, et par là de leur destin.

Le domaine du politique n'est donc pas celui de l'évitement des conflits de valeur, il est au contraire celui où ces conflits peuvent être portés et tranchés publiquement par la voie du compromis démocratique qui en est l'aboutissement naturel¹⁷. La réhabilitation de la citoyenneté passe également par un retour du courage en politique¹⁸ et par le fait d'assumer la nature conflictuelle de certains débats, dont celui de la laïcité.

¹⁴ Voir à ce titre Loïc Blondiaux. *Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative*. Paris, 2008, Le seuil.

¹⁵ Michael Walzer. *Sphères de Justice. Une défense du pluralisme et de l'égalité*. Paris, 2013. Le seuil. Walzer défend la thèse de l'égalité complexe inspirée de la « pluralité des ordres » chez Pascal.

¹⁶ Cornelius Castoriadis. *La Cité et les Lois*. Paris, 2008, Le seuil. Séminaire EHESS de 1983. Castoriadis rappelle que l'égalité normative et nomologique n'est pas l'adversaire de la participation politique et de la liberté individuelle, mais qu'au contraire, elle la permet.

¹⁷ Patrice Canivez. *Qu'est-ce qu'un conflit politique?*. Revue de métaphysique et de morale. 2008/2 P. 163-175

¹⁸ Cynthia Fleury. *La fin du courage*. Paris, 2010, Fayard